



ÉCLAIRAGES

2025

20 MAI 2026

SOMMAIRE



IPSOS
04 EN 2025



08 OFFRE ET
DÉVELOPPEMENT



ENGAGEMENT
12



14 GOUVERNANCE



IPSOS EN 2025

Ipsos est l'un des leaders mondiaux des études de marché. Le Groupe figure parmi les rares sociétés du secteur capables d'accompagner leurs clients à la fois à l'échelle mondiale et locale.

Fort de son modèle multispecialiste et de ses 16 lignes de service, Ipsos fournit une vision approfondie de l'individu à 360° (qu'il soit client B2B ou B2C, consommateur, citoyen, professionnel de santé, patient ou collaborateur) et des recommandations stratégiques pour la prise de décision.

Ipsos fournit des réponses précises, simples, rapides et complètes au travers d'enquêtes et de tableaux de bord fondés sur les échantillons les plus pertinents, des méthodologies adaptées, l'intégration de sources de données fiables et des analyses propriétaires.



Notre RAISON D'ÊTRE

Délivrer des informations fiables pour une vraie compréhension de la Société, des Marchés et des Individus afin d'aider le monde à prendre de meilleures décisions.



Nos VALEURS



INTÉGRITÉ



CURIOSITÉ



PRIORITÉ AU CLIENT



COLLABORATION



ESPRIT ENTREPRENEURIAL



Nos principes OPÉRATIONNELS

4S

- SECURITY
- SIMPLICITY
- SPEED
- SUBSTANCE

Chiffres CLÉS

Plus de
75 000 projets réalisés
chaque année

Présence opérationnelle
directe dans
90 marchés

à travers le monde, associant
infrastructures mondiales
et expertises locales

Plus de
100 millions d'interviews conduites chaque
année dans le monde :

dont près de
environ **70 %** en ligne
environ **20 %** en face-à-face
environ **10 %** par téléphone ou voie
postale

Plus de
5 millions
de panélistes (au sein des panels
propriétaires et partenaires)

Plus de
9 000 organisations
et entreprises accompagnées
dans le monde

Score de satisfaction clients :
***9,1/10**

Près de
19 000 collaborateurs

*Source : Client Satisfaction Measurement

Indicateurs FINANCIERS de l'exercice 2025

Chiffre
d'affaires
2 524,7 M€

Croissance
organique
+0,6 %

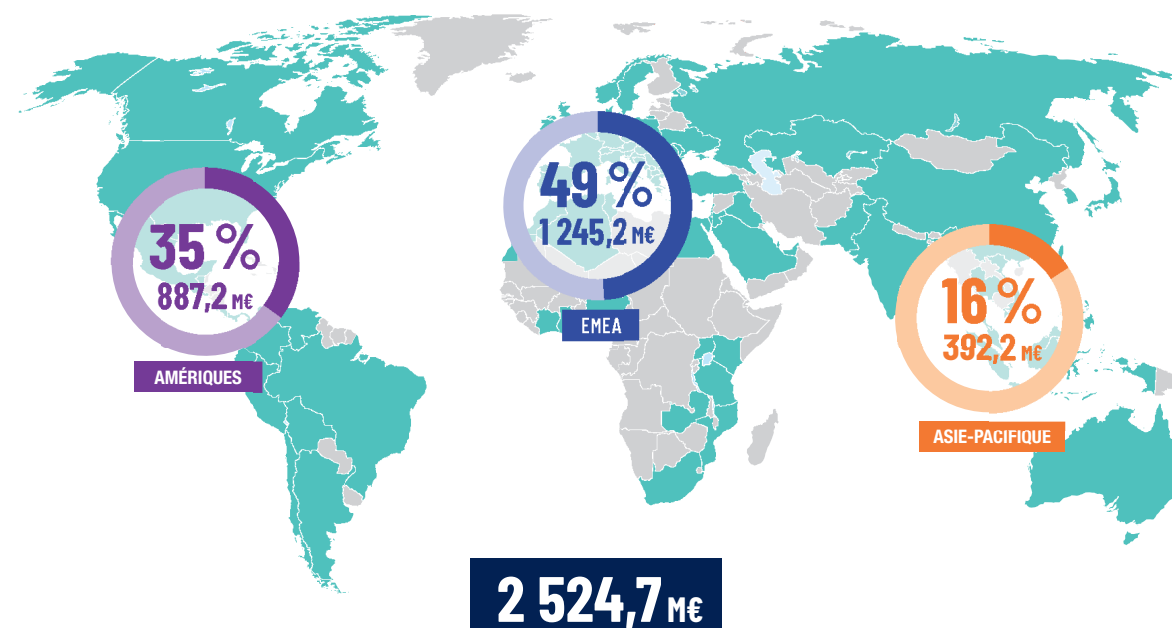
Marge
opérationnelle
309,3 M€

Trésorerie
disponible
318 M€

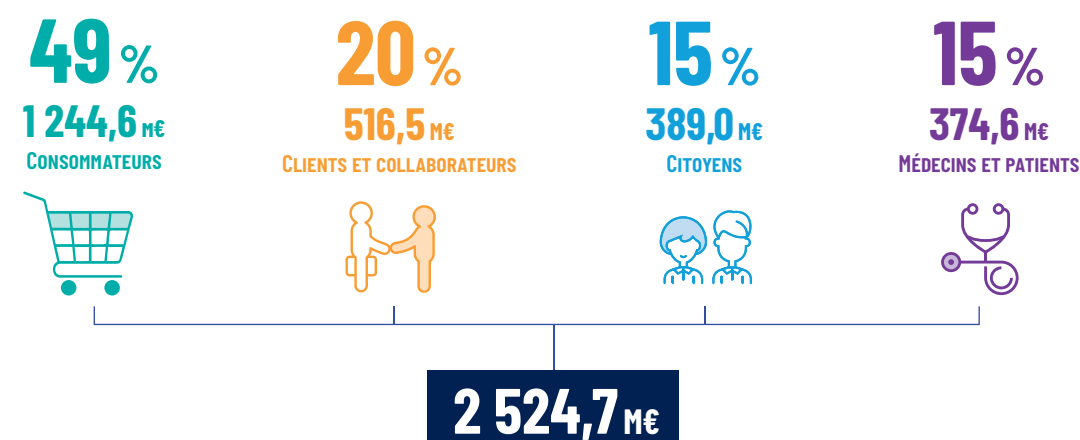
Dette nette
219 M€

Dividende
2,00 € par action

Répartition GÉOGRAPHIQUE du chiffre d'affaires 2025



Répartition du CHIFFRE D'AFFAIRES par audience (2025)





OFFRE ET DÉVELOPPEMENT

Ipsos propose un portefeuille de plus de 75 solutions spécialisées couvrant toute la chaîne de valeur de la donnée, la définition du besoin et des recommandations.

Au-delà des études de marché par enquête, Ipsos associe notamment la data science, le social listening et la mesure passive afin de transformer les données en recommandations stratégiques et solutions activables pour ses clients.

Principales EXPERTISES



Découvrez



FONDATION TECHNOLOGIQUE

- > **Ipsos s'appuie sur des plateformes technologiques** dédiées et sur l'intelligence artificielle pour automatiser la collecte des données, accélérer leur traitement et renforcer ses capacités d'analyse quantitative et qualitative.
- > **Ipsos.Digital** est une plateforme d'études DIY/DIT qui permet aux clients, en toute autonomie, d'automatiser la création d'études exclusives et ad hoc, avec des résultats de haute qualité disponibles via des tableaux de bord en seulement 24 heures.

CROISSANCE EXTERNE EN 2025

- > Intégration de **The BVA Family**, renforçant notamment les expertises du Groupe dans le domaine du packaging et des sciences comportementales grâce à **PRS IN VIVO**.
- > Intégration d'**infas**, renforçant le maillage opérationnel européen.
- > Acquisition d'**Ipec**, consolidant la position d'Ipsos au Brésil.

ÉTUDES DE RÉFÉRENCE MONDIALES LANCÉES EN 2025

- > **Ipsos AI Monitor 2025**, qui analyse les attitudes et comportements vis-à-vis de l'intelligence artificielle dans 30 pays.
- > **CX Global Insights 2025**, référentiel mondial sur l'expérience client.
- > **Global trends**, réalisée depuis 2014, constitue la plus importante étude internationale de son genre. Son objectif est de comprendre les mutations des valeurs à travers le monde en suivant l'évolution des attitudes et des opinions des citoyens. Grâce à notre cadre d'analyse propriétaire, elle s'appuie sur des données recueillies dans des pays du monde entier pour dresser un panorama unique et approfondi de l'opinion publique sur des sujets aussi variés que la mondialisation, le changement climatique, la confiance, l'individualisme, les nouvelles technologies, la santé, la nostalgie et bien d'autres thématiques.



L'IPSOS KNOWLEDGE Centre (IKC)

L'**IPSOS KNOWLEDGE CENTRE** publie chaque année plusieurs publications de la série Ipsos Views, rédigées par les experts de référence d'Ipsos dans leurs domaines respectifs et soumises à un rigoureux processus de relecture par les pairs. Ces publications visent à mettre en lumière l'étendue et la profondeur de notre réflexion sur des thématiques clés pour nos clients, tous secteurs confondus. Parmi les exemples récents figurent *Shopping With AI*, *Concept Testing with Digital Twins* et *Calibrating Synthetic Confidence*.

L'**IKC** pilote également la réalisation d'études mondiales qui analysent l'opinion publique et alimentent des données de tendance sur le long terme autour de nombreux sujets, notamment la santé, l'éducation, l'environnement, la mobilité et les évolutions démographiques.

En complément, l'IKC coordonne la série de webinaires clients **IPSOS KEYS**, qui réunit des experts de l'ensemble d'Ipsos afin d'approfondir ces thématiques. Parmi les éditions récentes figurent *Dialling Up the 'S' In Sustainability*, *The Ipsos Generations Report* et *The Battle For Attention*.

Thought Leadership

POINTS OF VIEW to showcase our products & services

INTERNATIONAL REPORTS underline our reach & capabilities

KEYS WEBINAR: The Frontiers of Brand Trust

JULY KEYS BROADCAST sharing our brand expertise & reflections on Cannes



ENGAGEMENT

Ipsos a été le premier groupe mondial d'études à adhérer au **Pacte mondial des Nations Unies** en 2008, s'engageant à respecter ses dix principes universels relatifs aux droits humains, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Près de
60 % des effectifs
mondiaux sont des femmes

7 FEMMES
siègent au sein de l'Executive
Management Committee



La Fondation IPSOS

finance des programmes
favorisant l'accès à l'éducation
pour les enfants et adolescents
défavorisés.



IPSOS adhère au Code international
ICC/Esomar des études de marché,
études d'opinion et sociales et de
l'analytique des données.

LE CODE DE CONDUITE D'IPSOS garantit les plus hauts standards d'éthique, de rigueur
et de conformité dans l'ensemble de ses activités.

UN LIEU DE TRAVAIL AGRÉABLE : 82% des collaborateurs du Groupe ont recommandé
Ipsos comme un lieu de travail agréable. (Pulse 2024. Enquête de satisfaction des collaborateurs)

Des certifications et des engagements À L'ÉCHELLE MONDIALE

Au sein du groupe Ipsos, nous collaborons avec plusieurs organisations
afin de garantir l'efficacité de nos actions globales en matière d'ESG.



United Nations
Global Compact



International
Organization for
Standardization
20252 - 9001 - 27001 - 27701

ecovadis

Top 1% – Platinum Top 5% – Gold Top 15% – Silver Top 50% – Bronze Others

MSCI

AAA AA A BBB BB B CCC

LEADER

AVERAGE

LAGGARD



SCIENCE BASED TARGETS INITIATIVE a validé les objectifs de réduction des
émissions de gaz à effet de serre fondés sur des données scientifiques
présentés par Ipsos. Ipsos s'est engagé à réduire ses émissions absolues
de gaz à effet de serre de scope 1 et 2 de 49,9 % d'ici 2030, par rapport à
l'année de référence 2019. Ipsos s'est également engagé à réduire de 27,5 %
ses émissions absolues de scope 3 liées aux biens et services achetés,
aux activités liées au carburant et à l'énergie, aux déchets générés par ses
activités, aux déplacements professionnels et aux trajets domicile-travail
de ses employés, et ce dans le même délai.

GOUVERNANCE

Conseil D'ADMINISTRATION

Laurence Stoclet • Présidente du Conseil d'administration
Didier Truchot • Président d'honneur et Administrateur
Jean Laurent Poitou • Directeur général
Patrick Artus • Administrateur externe et membre du Comité stratégie
Pierre Barnabé • Administrateur indépendant, membre du Comité des nominations et rémunérations
Virginie Calmels • Administrateur indépendant et Président du Comité d'audit
Armelle Carminati-Rabasse • Administrateur indépendant et membre du Comité d'audit
Lionel Chaine • Représentant Bpifrance Investissement, Administrateur indépendant, membre du Comité stratégie
Anne Marie Couderc • Administrateur Référent et Président du Comité des nominations et rémunérations
André Lewitcki • Administrateur représentant les salariés, membre du Comité des nominations et rémunérations
Filippo Lo Franco • Administrateur indépendant et Président du Comité stratégie
Angels Martín Muñoz • Administrateur indépendant et membre du Comité stratégie
Sylvie Mayou • Administrateur représentant les salariés et membre du Comité ESG
Eliane Rouyer Chevalier • Administrateur indépendant et Président du Comité ESG

Group Management COMMITTEE

Jean Laurent Poitou • Chief Executive Officer
Alexandre Boissy • Deputy Chief Executive Officer
Kelly Beaver • CEO, UK & Ireland, Chair of the Healthcare Global Service Line
Nathan Brumby • Chief Platforms & Technology Officer
Olivier Champourlier • Chief Financial Officer
Perrine Dufros • Chief People Officer
Shane Farrell • Chief Executive Officer, Europe, & Chairman, SSA and MENA
Pierre Gaudin • General Secretary
Sheryl Goodman • Group General Counsel
Alexandre Guerin • Country Manager, France
Lifeng Liu • Chief Executive Officer, Greater China
Jean-Michel Mabon • Head of Mergers and Acquisitions
Hamish Munro • Chief Executive Officer, APEC
Eleni Nicholas • Chief Client Officer
Mary Ann Packo • Chief Executive Officer, North America
Sue Phillips • ESG Global Lead
Caroline Ponsi-Khider • Chief Communications and Brand Officer
Jean-Christophe Salles • Chief Executive Officer, Latin America

CAPITAL social au 31 décembre 2025

	Nombre d'actions	% Actions	Nombre de droits de vote	% Droits de vote
DT & Partners	4 923 000	11,39%	9 488 235	19,33%
Didier Truchot	295 681	0,68%	591 362	1,20%
Salariés	1 235 487	2,89%	1 996 793	4,07%
Dont FCPE et Plan d'épargne Groupe	14 899	0,03%	29 455	0,06%
Auto-détention	52 249	0,12%	0	0,00%
Dont contrat de liquidité	28 580	0,06%	0	0,00%
Bpifrance Investissement	3 071 428	7,11%	3 071 428	6,26%
Public	33 625 380	77,83%	33 928 870	69,13%
TOTAL	43 203 225	100%	49 076 688	100%



COMPTE DE RÉSULTAT consolidé

Comptes annuels au 31 décembre 2025. En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
Chiffre d'affaires	2 524 714	2 440 780
Coûts directs	(813 723)	(763 104)
Marge brute	1 710 992	1 677 676
Charges de personnel - hors rémunération en actions	(1 108 056)	(1 082 039)
Charges de personnel - rémunération en actions*	(21 592)	(20 706)
Charges générales d'exploitation	(255 071)	(235 236)
Autres charges et produits opérationnels	(16 972)	(20 178)
Marge opérationnelle	309 300	319 517
Dotations aux amortissements des incorporels liés aux acquisitions*	(6 565)	(6 318)
Autres charges et produits non courants*	(24 107)	(16 225)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(385)	(2 187)
Résultat opérationnel	278 243	294 787
Charges de financement	(12 451)	(9 076)
Autres charges et produits financiers	(11 147)	(2 406)
Résultat net avant impôts	254 647	283 305
Impôts - hors impôts différés sur amortissement du goodwill	(64 534)	(72 716)
Impôts différés sur amortissement du goodwill*	(1 725)	(997)
Impôt sur les résultats	(66 259)	(73 713)
Résultat net	188 386	209 592
Dont part du Groupe	186 551	204 525
Dont part des minoritaires	1 835	5 067
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)	4,33	4,75
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	4,27	4,66
Résultat net ajusté*	242 026	250 209
Dont Part du Groupe	240 381	244 063
Dont Part des minoritaires	1 645	6 148
Résultat net ajusté, part du groupe par action	5,58	5,67
Résultat net ajusté dilué, part du groupe par action	5,50	5,56



ÉTAT CONSOLIDÉ de la situation financière

Comptes annuels au 31 décembre 2025. En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
ACTIF		
Goodwills	1 510 126	1 406 990
Droit d'utilisation de l'actif	128 996	102 036
Autres immobilisations incorporelles	188 713	163 251
Immobilisations corporelles	27 865	28 819
Participation dans les entreprises associées	2 982	3 507
Autres actifs financiers non courants	49 612	56 470
Impôts différés actifs	38 306	26 835
Actifs non courants	1 946 600	1 787 909
Clients et comptes rattachés	589 625	591 890
Actifs sur contrats	117 218	110 998
Impôts courants	17 196	9 038
Autres actifs courants	89 785	71 668
Instruments financiers dérivés	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	317 561	342 549
Actifs courants	1 131 384	1 126 143
Dont actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	4 636	-
TOTAL ACTIF	3 077 984	2 914 051
PASSIF		
Capital	10 801	10 801
Primes d'émission	446 174	446 174
Actions propres	(461)	(7 532)
Ecart de conversion	(248 524)	(125 010)
Autres réserves	1 172 891	1 048 563
Résultat net - part du Groupe	186 551	204 525
Capitaux propres - part du Groupe	1 567 432	1 577 522
Intérêts minoritaires	253	243
Capitaux propres	1 567 684	1 577 765
Emprunts et autres passifs financiers non courants	507 789	76 975
Dettes non courantes sur contrats de location	105 329	80 639
Provisions non courantes	7 401	3 975
Provisions pour retraites	47 045	40 395
Impôts différés passifs	79 301	74 735
Autres passifs non courants	31 685	56 443
Passifs non courants	778 549	333 160
Fournisseurs et comptes rattachés	369 494	335 211
Emprunts et autres passifs financiers courants	29 009	322 735
Dettes courantes sur contrats de location	33 734	31 959
Impôts courants	18 377	41 836
Provisions courantes	4 730	6 402
Passifs sur contrats	58 517	54 250
Autres passifs courants	217 883	210 736
Passifs courants	731 744	1 003 128
Dont passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	13 130	-
TOTAL PASSIF	3 077 984	2 914 051

État des FLUX DE TRÉSORERIE consolidés

Comptes annuels au 31 décembre 2025. En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	188 386	209 592
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	101 273	91 190
Résultat net des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	385	2 187
Moins-value (plus-value) sur cessions d'actifs	(2 325)	(3 039)
Variation nette des provisions	13 148	20 792
Rémunération en actions	19 689	18 447
Autres produits et charges calculés	527	(356)
Frais d'acquisition de sociétés consolidées	6 015	5 379
Charge de financement	17 345	12 544
Charge d'impôt	66 259	73 713
Capacité d'autofinancement avant charges de financement et impôts	410 701	430 449
Variation du besoin en fonds de roulement	(29 800)	(17 920)
Impôts payés	(78 866)	(74 129)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	302 035	338 400
Opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(83 088)	(70 337)
Produits des cessions d'actifs corporels et incorporels	3 769	83
(Augmentation) / diminution d'immobilisations financières	(6)	1 229
Acquisitions de sociétés et d'activités consolidées nettes de trésorerie acquise	(154 093)	(34 616)
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(233 417)	(103 641)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / (Réduction) de capital	-	-
(Achats) / Ventes nets d'actions propres	(14 223)	(39 048)
Augmentation des emprunts et dettes financières	901 997	359 000
Remboursement des emprunts et dettes financières	(801 525)	(359 035)
Augmentation / (diminution) des prêts à long terme à des sociétés associées	(2 750)	-
Augmentation / (diminution) des découverts bancaires	-	-
Remboursement net des dettes locatives	(36 832)	(39 410)
Intérêts financiers nets payés	(1 960)	(9 598)
Intérêts nets payés sur obligations locatives	(3 803)	(3 529)
Rachats de participations ne conférant pas le contrôle	(24 530)	(3 909)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(79 835)	(71 241)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	(217)
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	-	-
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(63 461)	(166 964)
Variation nette de la trésorerie		
Incidence des variations des cours des devises sur la trésorerie	(18 641)	3 211
Dépréciation de la trésorerie russe	(11 418)	(6 368)
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	342 410	277 911
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	317 508	342 549

Rapport des COMMISSAIRES AUX COMPTES
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société Ipsos,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Ipsos relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations -
Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Reconnaissance
du chiffre d'affaires

(Note 2.1.3.26 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, le montant total du chiffre d'affaires s'élève à 2 525 millions d'euros. Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement. Le degré d'avancement est déterminé, d'une manière générale, sur une base linéaire sur la période comprise entre la date d'obtention de l'accord du client et la date de présentation des conclusions de l'étude aux clients.

Une erreur dans l'analyse des accords conclus avec les clients, ou dans l'estimation de l'avancement peut conduire à une comptabilisation erronée du revenu.

Nous avons considéré que la reconnaissance du chiffre d'affaires est un point clé de l'audit en raison de la volumétrie et de la diversité des études effectuées ainsi que de la nécessaire analyse des obligations du Groupe et de l'exécution des prestations.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus de reconnaissance du chiffre d'affaires établi par la direction, depuis la réalisation des prestations, la facturation et son enregistrement comptable, jusqu'à la réception des paiements ;
- apprécier la conformité du traitement comptable retenu pour l'enregistrement du chiffre d'affaires avec les normes comptables applicables ;
- procéder à une évaluation de la conception et la mise en œuvre des contrôles clés portant sur les processus et les systèmes d'information relatifs au chiffre d'affaires, avec l'appui de nos spécialistes informatiques, et réaliser des tests sur leur efficacité opérationnelle ;
- pour une sélection de contrats identifiés par sondages statistiques ou sur la base de critères

quantitatifs et qualitatifs, effectuer des tests substantifs de détail sur la comptabilisation du revenu par rapport aux contrats signés ou autres preuves externes et vérifier la séparation des exercices ;

- apprécier le caractère approprié des informations présentées dans la note 2.1.3.26 de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation de la valeur
recouvrable des goodwills

(Notes 2.1.3.9, 2.1.3.16 et 2.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2025, la valeur nette des goodwills du Groupe s'élève à 1 510 millions d'euros, représentant 49 % du total de l'actif du bilan consolidé.

Le Groupe Ipsos effectue un test de dépréciation des goodwills au moins une fois par an, ou en cas d'indice de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur de l'actif nette des coûts de cession.

L'évaluation de la valeur recouvrable de ces actifs fait appel à des estimations et à des jugements de la part de la direction du Groupe Ipsos concernant, notamment, l'appréciation de l'environnement concurrentiel, économique et financier des pays dans lesquels le Groupe opère ainsi que la capacité à réaliser les flux de trésorerie opérationnels résultant de budgets et plans établis par la direction du Groupe et de la détermination des taux d'actualisation et de croissance.

Nous considérons que l'évaluation de la valeur recouvrable des goodwills, constitue un point clé de notre audit compte tenu de leur sensibilité aux hypothèses retenues par la direction et de leur montant significatif dans les états financiers consolidés.

Réponses apportées lors de notre audit

Nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance des processus mis en place par la direction pour la réalisation des tests de dépréciation de chaque UGT et notamment pour la détermination des flux de trésorerie utilisés dans la détermination de la valeur recouvrable.
- Apprécier la fiabilité des données issues du business plan de chaque UGT entrant dans le calcul de leur valeur recouvrable. Notamment lorsque les tests de dépréciation d'une UGT se sont révélés sensibles à une hypothèse, nous avons :
 - > Comparé les projections des business plans 2026 approuvés par le conseil d'administration avec les business plans précédents ainsi qu'avec les résultats des exercices écoulés ;
 - > Effectué des entretiens avec la direction financière Groupe et les directions financières des pays pour identifier les principales hypothèses utilisées dans les business plans et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
 - > Evalué les analyses de sensibilité et effectué nos propres analyses de sensibilité sur les hypothèses clés pour apprécier les impacts éventuels de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.
- Concernant la méthode des flux de trésorerie utilisée pour la détermination des valeurs recouvrables, nous avons, avec l'appui de nos experts en évaluation :
 - > vérifié l'exactitude arithmétique des modèles et recalculé les valeurs recouvrables,
 - > Apprécie la cohérence des méthodologies de détermination des taux d'actualisation et de croissance infinie en corroborant ces taux avec des données de marché ou des sources externes et recalculé ces taux avec nos propres sources de données.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans

les notes 2.1.3.9, 2.1.3.16 et 2.5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations
prévues par les textes légaux et
réglementaires

Format de présentation des comptes
consolidés destinés à être inclus dans le
rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1- 2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Ipsos par l'assemblée générale du 31 mai 2006 pour le cabinet Grant Thornton et du 24 avril 2017 pour le cabinet Forvis Mazars SA (anciennement Mazars).

Au 31 décembre 2025, le cabinet Grant Thornton était dans la vingtième année de sa mission sans interruption et le cabinet Forvis Mazars SA (anciennement Mazars) dans sa neuvième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,

ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à

ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes,

Forvis Mazars SA
Levallois-Perret,
le 27 février 2026

Julien MADILE
Associé

GRANT THORNTON
Neuilly-sur-Seine,
le 27 février 2026

Virginie PALETHORPE
Associée

Lionel CUDEY
Associé

Ipsos

35, rue du Val de Marne - 75013 Paris - France
ipsoscommunications@ipsos.com

Olivier Champourlier, Chief Financial Officer
François Malin, Head of Investor Relations

Marion Beyret, Chief Communications Officer
Chama Bouazzaoui, Corporate Communications Manager

Édité par : Service Communication Ipsos
Réalisation : ●● ETHANE. Mai 2026

Retrouvez toutes les publications du groupe Ipsos sur
www.ipsos.com

